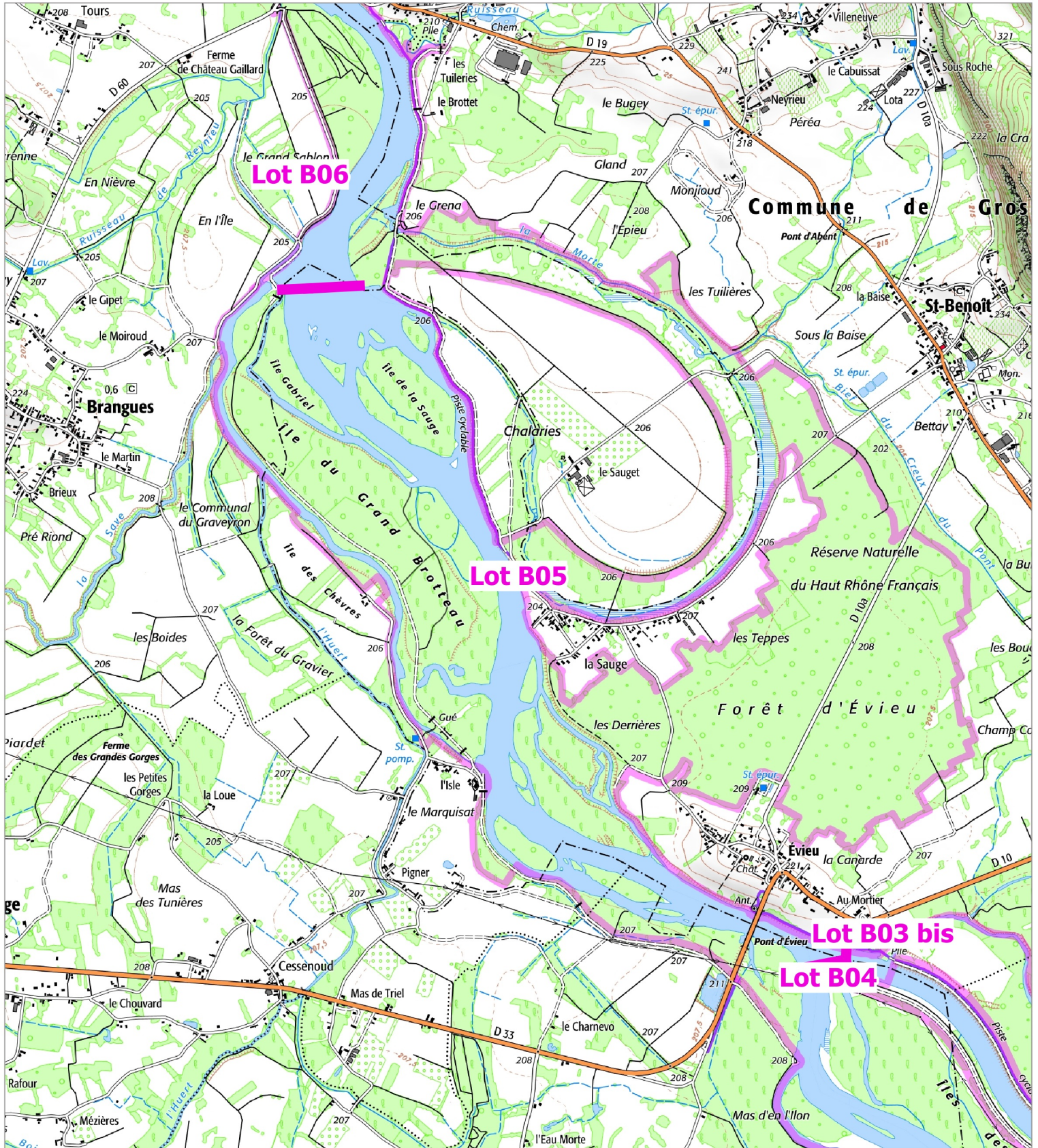


Exploitation du droit de pêche de l'Etat

Rhône - Lot B05

Amont : Normale à l'axe du Rhône court-circuité passant par l'extrémité Ouest rive gauche du canal de fuite, 450 m en amont du pont d'Évieu

Aval : Station de relevage des eaux de Branque



0 250 500 m

Limites des lotissements de pêche